«Débat sur la désindustrialisation des territoires «Le gouvernement aurait les moyens d'activer des leviers pour favoriser l'environnement industriel ».»

26/04/2011

Lors du débat sur la désindustrialisation des territoires ce mardi 26 avril au Sénat, Claude Biwer a interpellé le gouvernement sur le secteur en crise.

En effet, le Sénateur souhaite que l'Etat français évite les erreurs de stratégie et prenne les mesures structurelles nécessaires afin de participer au renouveau économique dont la France a besoin. Les petites entreprises, sous-traitantes de grands groupes étrangers sont notamment les plus exposées à la désindustrialisation. Pour Claude Biwer, les promesses et les coups de communication ne suffisent plus. Le secteur industriel a besoin de voir l'Etat s'engager par des actes concrets. En 10 ans, le secteur de l'industrie a perdu plus de 500 000 emplois. Des territoires entiers ont été dévitalisés. Malgré une intervention renforcée de l'Etat et des collectivités territoriales, l'Asie, notamment la Chine, est devenue l'usine du monde.

« *Le gouvernement aurait les moyens d'activer des leviers structurels pour favoriser l'environnement industriel. A la place, il met en place des dispositifs d'aides directes non durables, fortement administrés, lourds, et dont les effets d'aubaines les rendent peu efficients* » a rappelé le Sénateur, en soulignant les bons résultats de la politique allemande en la matière, ainsi que des pays frontaliers de la Meuse (Belgique et Luxembourg).

Ainsi, pour le Sénateur, il faut « *des politiques publiques stables, renforcer nos infrastructures de transport international, favoriser l'innovation et la culture industrielles, soutenir la recherche ainsi que l'ancrage territorial de nos entreprises par le biais des pôles de compétitivité et pôles d'excellence rural. L'Education nationale doit s'engager à une meilleure adaptation de la formation, par l'alternance et l'apprentissage.* »

« *Il faut redonner le goût au travail et l'espoir du lendemain* » a conclu Claude Biwer.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC